



150 Ans

Discours de M. LO IACONO Yves, Président de la Société de Prévoyance Mutualiste du Personnel de la Banque de France, pour le déjeuner des Administrateurs.

Chères administratrices et chers administrateurs,

Je suis heureux au nom de la Mutuelle de vous accueillir.

Il y a 150 ans, l'ancêtre de la SPM voyait le jour avec 50 adhérents et le soutien du gouvernement de la Banque.

Aujourd'hui, notre Mutuelle compte 11 000 adhérents pour 15 900 assurés. Nous pouvons même dire que la SPM aujourd'hui se porte bien. Elle est en capacité de relever les défis qui l'attendent.

Cette capacité à affronter l'avenir, nous la devons à nos prédécesseurs et à vous-même sous l'impulsion de Jean-Paul ROSSIGNOL.

Dès ses premières années de mandat, au début des années 2000, il a œuvré pour que la mutuelle soit en capacité d'évoluer dans un environnement changeant et contraint. Soutenues par le Conseil d'Administration, ses actions ont permis à la SPM d'être gérée et de pouvoir être pilotée de façon moderne sans perdre son âme mutualiste.

Cette modernité liée à une volonté de transparence et à un service efficace vis-à-vis des adhérents a permis au Président et aux administrateurs qui l'ont accompagné de faire face avec succès à la crise financière de 2008 et aux bouleversements législatifs et réglementaires qui ont été impulsés avec Solvabilité I et II...

Ceux qui trouvaient les mutuelles ringardes, passéistes et inadaptées sont aujourd'hui surpris de voir que les mutuelles non seulement ont su s'adapter aux règles néo libérales et garder l'esprit mutualiste mais qu'elles ont aussi prouvé à leurs adhérents qu'elles étaient compétitives et humaines.

Je suis honoré et fier, ce jour, de saluer le grand Président qu'était Jean-Paul et de remercier, en son nom et au mien, tous les administrateurs anciens et nouveaux dont le rôle a été décisif toutes ses années. Grâce à vous, la Mutuelle est aujourd'hui vivante, répond à toutes ses obligations légales et est saine financièrement.

- Vivante car les décisions sont collectives. Un conseil d'administration à la SPM n'est pas une chambre d'enregistrement ; les débats peuvent y être homériques!
- Satisfait à toutes ses obligations légales et réglementaires
- Est saine financièrement. Un grand merci à notre dévoué Trésorier et aux administrateurs d'avoir compris, avant le régulateur et le législateur, que le placement en actions était, à la fois, citoyen et économiquement très pertinent.

Au nom de la SPM, je vous remercie très chaleureusement pour votre engagement.

Longue vie à la SPM.

2 octobre 2018

Le Président